



VOUS ETES LA CGT, NOUS SOMMES LA CGT !!!

LE 31 DECEMBRE 2023 LA MAIRIE VEUT NOUS METTRE DEHORS ?

OUI NOUS SERONS DEHORS !!!

DEVANT LA MAIRIE

LE 11 DECEMBRE A 18H30

Soyons nombreuses et nombreux à venir dire / NOUS AVONS BESOIN DE LA CGT A POISSY !

Exigeons l'ouverture immédiate d'un dialogue avec la Mairie de Poissy pour qu'une solution soit trouvée

Menacer l'union Locale de Poissy, c'est toute la CGT qui est attaquée !



TOUS ENSEMBLE, ON LÂCHE RIEN !



Le 24/11/2023

La Municipalité le 13 novembre confirme sa volonté d'expulser sans relogement notre union locale !

Depuis de nombreuses années l'union locale CGT est implantée sur la ville de Poissy pour être au plus près des salariés. Les différentes municipalités qui se sont succédées ont toujours été volontaires pour mettre des locaux à notre disposition. Jusqu'aujourd'hui chaque déménagement a été discuté, et des solutions de relogement trouvées.

Aujourd'hui c'est la Mairie qui porte seule la volonté de ne pas dialoguer. Elle prétexte un manque de locaux pour effacer la CGT de Poissy !

Sa seule proposition c'est une mise à disposition d'une salle, à deux endroits différents, et à hauteur de 2 demi-journées par semaine.

**L'union locale CGT de Poissy
Yvelines Nord est utile pour tous
les salariés travaillant sur le
bassin d'emploi.**

Nous sommes un syndicat qui répond aux besoins de tous.

Un lieu fixe et connu, avec du matériel informatique et de reproduction, indispensable pour accueillir des salariés, parfois orientés par le point d'accès au droit, le tribunal des Prud'hommes, et autres organismes.

Nous agissons au quotidien pour le pouvoir d'achat, l'augmentation des salaires, les droits des salariés, des retraités, l'amélioration des conditions de travail, la protection de tous les salariés, ...

**Chaque salariée-e- syndiqué ou non a besoin de la CGT !
Tout cela justifie l'existence d'une union locale CGT !**

**L'union Locale CGT
est utile et efficace,
Nous ne sommes pas
les seuls à le dire...**

Dans un rapport de mai 2013, réalisé à la demande du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social de l'époque, l'IGAS, l'Inspection générale des affaires sociales, pointait du doigt l'importance de la mise à disposition par les collectivités territoriales de solutions d'hébergement gratuites pour les syndicats. L'on pouvait notamment y lire : « *Afin de mener à bien leur mission d'intérêt général, il est nécessaire que les syndicats puissent notamment disposer de moyens matériels, d'une réelle implantation au-delà de leur présence en entreprise.*

Les activités déployées par les syndicats au sein de ces lieux contribuent à des services d'intérêt général local et à visée sociale.»

**Ensemble, défendons ce bien commun
Soyons nombreuses et nombreux lundi 11 décembre
Rassemblement à 18h30 devant la mairie de Poissy**